



Communiqué de presse

Date

Embargo

08.06.2009

Situation stable sur le marché des places d'apprentissage

Le système suisse de formation professionnelle fait ses preuves également en période de conjoncture défavorable. Le baromètre des places d'apprentissage publié en avril 2009 par la Confédération indique que la situation sur le marché des places d'apprentissage reste stable par rapport à l'année précédente. Afin de soutenir les jeunes dans leur recherche de place d'apprentissage, la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'économie (DFE), a présenté, en collaboration avec les représentants des cantons et de l'économie, des mesures en place dans le domaine de la formation professionnelle et a rappelé aux entreprises qu'elles devaient maintenir le nombre de places d'apprentissage pour ne pas être plus tard confrontées à un manque de main d'œuvre.

Selon l'enquête d'avril 2009, le nouveau baromètre des places d'apprentissage indique que la situation est restée stable sur le marché des places d'apprentissage. Le rapport entre l'offre de places d'apprentissage par les entreprises et la demande chez les jeunes est comparable à celui de l'année précédente. En 2009, le nombre de jeunes intéressés par une place d'apprentissage est de 79 000 (contre 80 000 en 2008) ; l'offre de places par les entreprises s'élève à 78 500 (contre 79 500 en 2008).

La conjoncture économique difficile ne semble pas encore affecter le marché des places d'apprentissage. Comme prévu, le recul démographique chez les élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire a eu un impact sur le nombre de personnes devant choisir une formation, qui est passé de 139 000 à 137 000. En revanche, le pourcentage de personnes intéressées par une place d'apprentissage a légèrement augmenté au cours des deux dernières années (+1 %). L'expérience montre qu'à partir du mois d'avril, le nombre de places d'apprentissage proposées augmente de 2 000 places pour atteindre plus de 8 000 places au début de l'apprentissage en août. Cette augmentation de l'offre est indispensable car, en règle générale, la demande en places d'apprentissage chez les jeunes augmente elle aussi de nouveau durant cette même période, principalement en raison de changements d'orientation et de la phase de recrutement en Suisse romande et au Tessin, qui ne démarre vraiment qu'au printemps.



Afin de soutenir les jeunes dans leur recherche de place d'apprentissage, la conseillère fédérale Doris Leuthard a appelé les entreprises, lors d'une conférence de presse le 8 juin 2009, à ne pas réduire le nombre de places d'apprentissage sur des considérations de rentabilité à court terme. Ont également participé à cette conférence de presse le conseiller d'Etat Bernhard Pulver, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne et Yves-André Jeandupeux, membre de la direction du groupe et responsable Personnel de La Poste suisse. Au cours des dernières années, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail ont établi un certain nombre de mesures visant à améliorer la situation sur le marché des places d'apprentissage : information et orientation professionnelle, listes des places d'apprentissage, réseaux d'entreprises formatrices, offres transitoires, promoteurs de places d'apprentissage dans les cantons, ainsi qu'un système de coaching et de mentoring pour aider les jeunes dans leur recherche de place d'apprentissage (case management). Ces mesures peuvent être intensifiées rapidement et très simplement en cas de problèmes sur le marché des places d'apprentissage.

En comparaison internationale, l'orientation cohérente du système suisse de formation professionnelle vers le marché du travail est reconnue par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le comparatif par pays qu'elle a publié récemment. Dans ce rapport, l'engagement du secteur économique dans la formation et le partenariat efficace mis en place entre la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail sont considérés comme les principaux points forts du système suisse et comme éléments garants de son bon fonctionnement. Le DFE voit dans cette appréciation une reconnaissance de la politique engagée et un encouragement à poursuivre le développement cohérent du modèle propre à la Suisse de formation professionnelle orientée vers le marché du travail. Selon Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), l'objectif visé est la reconnaissance au niveau international du système dual de formation professionnelle.

Contact et renseignements :

Simone Hug, service de presse DFE, tél. 031 322 20 25

Helen Stotzer, Communication OFFT, tél. 079 639 02 50

Baromètre des places d'apprentissage / rapports par pays de l'OCDE : les conclusions détaillées du baromètre des places d'apprentissage d'avril 2009 et les rapports par pays de l'OCDE peuvent être consultés sur le site www.bbt.admin.ch .